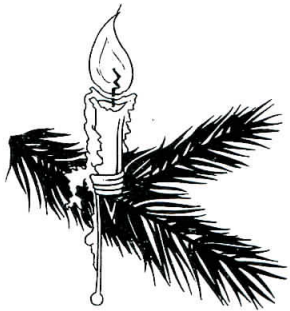


BRÉGY - Infos

N° 7

JANVIER 1997



Meilleurs Vœux à Tous...



ÉDITO

Le mot du Maire

À l'occasion de la nouvelle année, je voudrais simplement remercier ceux qui acceptent de consacrer un peu de leur temps aux autres (responsables d'associations, bénévoles). Par leurs actions, ils permettent une animation dans notre village. Pour ceux qui voudraient également participer ou créer de nouvelles associations, il y a encore à faire (par exemple faire revivre le club du 3^{me} âge). Qu'ils sachent que la municipalité est à leur écoute.

Après ces quelques réflexions, je vous présente au nom de tout le conseil municipal nos meilleurs vœux pour l'année 1997.

Le Maire
Benoît Haquin

LES ÉVÉNEMENTS 1996

NAISSANCES :

FERNANDEZ Priscillia	13 mars
HORRENT Leslie	23 avril
GORRET Guillaume	6 juin
LEMOS Amandine	21 juin
MEURIN Jeanne	15 octobre
FRANCK Camille	16 octobre
LACROIX Ludivine	31 Octobre

MARIAGES :

VAN DER ECKEN Hervé ET AGNES Marjse	29 juin
LELOIR Philippe ET DOS SANTOS Virginie	27 juillet
ROBERT Yves et GORRET Anne-Marie	31 août
AGNES Jean-François et POTTIN Christelle	7 septembre
OZANNE Patrice et DUPONT Carole	7 septembre
GUITTON Thierry et CLAM Christine	21 septembre

DÉCÈS :

POYEN Gérard	5 mars
SCHLAPPI Désiré	13 mars
VAN TOMME Léonie	24 décembre

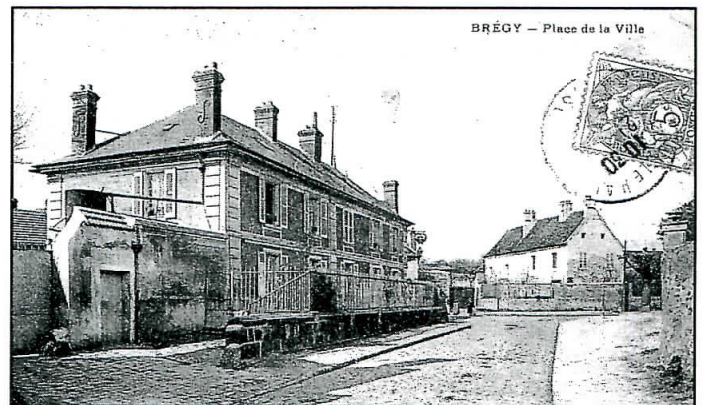
Quelques Rappels

Permanences de la Mairie

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 18 h à 19 h.

• Monsieur CATUFFÉ prend sa retraite fin Janvier 1997. Merci pour toute la disponibilité et la compétence qu'il a su mettre au service de la commune et de nous tous.

• Madame VANZETTA lui succède pour le Secrétariat de la Mairie.



– **Le Noël des enfants** a été animé par un marionnettiste le Mercredi 18 Décembre, suivi d'un goûter et de la distribution des jouets de Noël offerts par la commune.

– **La Galette des Rois** est prévue le SAMEDI 11 JANVIER à la salle des fêtes. Le Conseil Municipal et le foyer rural seront contents d'accueillir les retraités de Brégy. Madame Geneviève Paradis revient chanter pour notre grand plaisir.

– **La location de la Salle des Fêtes.** Vous pouvez louer cette Salle en la réservant à la Mairie. Une caution de 200 F vous est demandée. Tarifs : 400 F pour les habitants de Brégy ; 1000 F pour les extérieurs. L'électricité est facturée selon la consommation. Le règlement se fera par chèque à la récupération de la salle.

– **Bibliobus** : Vous pouvez lire gratuitement en empruntant les livres à la Mairie.

– **Caisse Primaire d'Assurance Maladie** : 03.44.61.70.16 à Creil.

– **Mutualité Sociale Agricole** : 03.44.59.12.55 à Crépy.

– Madame Avril, **Assistante Sociale**, assure une permanence à la Mairie le 2^{ème} Lundi de chaque mois de 14 h à 15 h. En cas d'urgence s'adresser au 03.44.94.44.94. L'adresse de la circonscription des affaires sanitaires et sociales : 14 avenue Sadi Carnot - 60800 Crépy en Valois.

– Pour joindre **un enseignant** : **Ecole Bouillancy** : 03.44.87.41.32 ; **Ecole Brégy** : 03.44.94.02.08 ; **Ecole Villers Saint Genest** : 03.44.87.23.69 ; **Collège de Nanteuil le Haudouin** : 03.44.88.01.73 ; **Lycée polyvalent de Crépy en Valois** : 03.44.87.56.49 ; **Lycée professionnel de Crépy en Valois** : 03.44.39.45.50.

Saluons le départ de Monsieur Gilles BOUTIN, Instituteur à Brégy. Bienvenue à Mademoiselle Delphine DUPIC.

– **Le culte** : chaque dimanche Messe ou Célébration à Brégy : 9 h 30. Abbé Claude à Acy-en-Multien - Tél. 03.44.87.21.37.

– **Vestiaire du Centre Social à Nanteuil-le-Haudouin** : 44, rue Gambetta. Tél. 03.44.88.37.90 - Horaires : Mercredi de 14 h. à 16 h. Vous pouvez déposer des vêtements et chaussures ou retirer ce dont vous avez besoin si vous êtes en difficultés (prix modiques de 1 à 20 F).

– **URSSAF le chèque emploi services** : une formule simple pour déclarer les emplois partiels à domicile. 1) Vous souscrivez un contrat auprès de votre banque ou poste. 2) Vous recevez un chéquier emploi-service. 3) Vous réglez les heures dues avec le chéquier. 4) Vous recevez les charges sociales calculées par l'URSSAF. Facile ! Si un accident du travail survient, vous êtes légalement couvert, votre salaire aussi.

– **Le ramassage des ordures ménagères** a lieu chaque mercredi très tôt le matin.

– Les prochains ramassages des ordures extra-ménagères auront lieu le 26 Mars et le 24 Septembre

– N'oublions pas le container des verres à Brégy, les containers Journaux et Papiers à Oignes ou Chèvreville.